

Djamila RABHI - Secrétariat des grades
Tél : 01 41 17 44 48 – Fax : 01 41 17 08 31
E mail : drabhi@ffkarate.fr
Giovanni TRAMONTINI
Tél : 01.41.17.44.55
: 06.86.55.97.38

A

Mesdames et Messieurs
Les Présidents et Professeurs de
clubs de KRAV-MAGA

Montrouge, 16 novembre 2010

DTN – 10-11 n° 10

Objet : Information concernant les examens de grade.

Madame, Monsieur,

La CSDGE (Commission Spécialisée des Dan et Grades Equivalents) a souhaité mettre en place, pour cette saison sportive, une nouvelle organisation des examens de grade (Dan) pour les candidats pratiquant le Krav-Maga. Dans la mesure où un de vos licenciés est candidat, vous trouverez ci-dessous toutes les informations nécessaires.

Dorénavant les examens de grade pour les candidats au 1^{er} et 2^{ème} Dan seront organisés en inter-régions. Les examens de grade pour les 3^{ème}, 4^{ème} et 5^{ème} Dan seront centralisés au niveau national.

1° Les examens de grade pour les candidats au 1^{er} et 2^{ème} Dan en inter-régions.

En ce qui concerne le découpage territorial de l'inter région :

Vous trouverez ci-joint le découpage territorial des inter-régions. De plus, vous trouverez également le calendrier inter régional qui figure aussi sur le site fédéral (cliquer sur la page d'accueil l'item « fédération » puis « grades »).

En ce qui concerne l'aspect administratif :

L'inscription d'un candidat en inter régions s'organise de la façon suivante, à savoir :

1° Sur le site de la FFKDA, cliquer sur l'item « fédération » puis « grades » afin d'obtenir une fiche d'inscription qui est téléchargeable. (Les fiches d'inscriptions pour le Krav-Maga sont en bas de page).

2° Remplir la fiche d'inscription.

3° Une fois ce document dûment rempli, renvoyer la fiche d'inscription et un chèque de 35€ (à l'ordre de la FFKDA) à :

FFKDA

Secrétariat des grades – Djamila RABHI
39, rue Barbès 92120 MONTRouGE

Tél : 01 41 17 44 48 – Fax : 01 41 17 08 31

E mail : drabhi@ffkarate.fr

Fédération Française de Karaté
et Disciplines Associées

Porte d'Orléans
39, rue Barbès
92120 Montrouge
tél. 01 41 17 44 40
fax 01 41 17 08 31
www.ffkarate.fr

4° Le candidat recevra du secrétariat des grades une convocation fédérale pour l'examen environ quinze jours avant.

5° Lors de l'examen du 1^{er} ou 2^{ème} Dan en inter région, ne pas oublier votre passeport sportif fédéral ainsi que la convocation.

En ce qui concerne les jurys : Le jury sera composé de plusieurs représentants du Krav-Maga et éventuellement d'une personnalité qualifiée de la FFKDA.

En ce qui concerne le règlement des grades du Krav-Maga validé par la CSDGE : Vous trouverez le règlement des grades téléchargeable sur le site de la fédération en cliquant sur la page d'accueil sur l'item « fédération », puis sur « grades ».

2° Les examens de grade pour les 3^{ème}, 4^{ème} et 5^{ème} Dan au niveau national.

Pour la saison sportive 2010-2011, les examens de grade pour les candidats au 3^{ème}, 4^{ème} et 5^{ème} Dan s'organiseront au niveau national.

En ce qui concerne l'aspect administratif :

1° Sur le site de la FFKDA, cliquer sur l'item « fédération » puis « grades » afin d'obtenir une fiche d'inscription qui est téléchargeable. (Les fiches d'inscriptions pour le Krav-Maga sont en bas de page).

2° Remplir la fiche d'inscription.

3° Une fois ce document dûment rempli, renvoyer la fiche d'inscription et un chèque de 35€ (à l'ordre de la FFKDA) à :

FFKDA
Secrétariat des grades – Djamila RABHI
39, rue Barbès 92120 MONTROUGE
Tél : 01 41 17 44 48 – Fax : 01 41 17 08 31 E mail : drabhi@ffkarate.fr

Le candidat recevra du secrétariat des grades une convocation fédérale pour l'examen (3, 4 ou 5^{ème} Dan) environ quinze jours avant.

Lors de l'examen, les candidats doivent se munir de leur passeport sportif dûment rempli, ainsi que de leur lettre de convocation.

Deux organisations sont prévues :

- Le 23 avril 2011, à Montpellier
- Le 30 avril 2011, à Paris

Je souhaite à chacun bon courage pour la préparation des examens, et reste à votre entière disposition pour tout renseignement complémentaire que vous voudriez connaître.



ANNEXE - DECOUPAGE TERRITORIAL DES INTERREGIONS

INTER REGIONS	REGIONS
1	75 Paris
	77 Seine et Marne
	78 Yvelines
	91 Essonne
	92 Hauts de Seine
	93 Seine Saint Denis
	94 Val de Marne
	95 Val d'Oise
2	01 Flandres Artois
	24 Picardie
	02 Normandie
3	04 Champagne Ardennes
	25 Lorraine
	05 Alsace
	09 Franche Comté
4	06 Bretagne
	18 Pays de la Loire
	07 Touraine Berry Orléanais
5	16 Languedoc Roussillon
	17 Provence
	29 Côte d'azur
	30 Corse
6	08 Bourgogne
	11 Auvergne
	12 Lyonnais
	13 Dauphiné Savoie
7	10 Poitou Charente
	19 Limousin
	14 Aquitaine
	15 Midi Pyrénées